



**NIORT**

I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *Acte d'engagement des partenaires pour le développement durable à Niort*

**En décembre dernier, la Ville et la Communauté d'Agglomération de Niort ont invité des représentants d'entreprises, d'associations, de syndicats et d'institutions à échanger sur le volet partenarial de l'agenda 21 local. Tous ont exprimé la volonté de partager des projets de développement durable sur le territoire niortais.**

**L'acte d'engagement, qui est signé ce jeudi 16 juin 2011 à 14 h 30, à l'hôtel de ville de Niort, traduit cette volonté. Il s'appuie sur une coopération inédite au niveau local, mobilise sur la base du volontariat des acteurs très variés et encourage ainsi le décroïsonnement et les réussites collectives.**

Un comité partenarial, composé de tous les signataires, accompagnera le bon déroulement des projets, dans le respect des valeurs partagées. Il se réunira pour la première fois le **mercredi 29 juin 2011 à 14 h** à l'hôtel de ville. L'objectif de cette première rencontre est d'établir de manière collective les modalités de fonctionnement de cette instance et d'initier la mise en chantier d'une réflexion autour de la thématique des transports et des déplacements professionnels, sujet au cœur des préoccupations d'un grand nombre des partenaires.

Les signataires de cet acte d'engagement au 16 juin 2011 sont : la Ville de Niort ; la Communauté d'Agglomération de Niort ; l'Etat ; le CAUE 79 ; le Centre hospitalier de Niort ; la CCI Deux-Sèvres ; ECE Zodiac Aerospace ; EI2S ; ErDF – GrDF ; le Groupe La Poste ; la MAAF ; la MAIF ; le SDIS 79 ; SMACL Assurances ; la SARL SODIP ; l'Université de Poitiers - Pôle universitaire de Niort ; la MACIF ; GDF Suez, délégation régionale Poitou-Charentes.

Le comité partenarial est ouvert à tout nouvel acteur souhaitant s'associer à la démarche.

---

Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : [sylvie.meaille@mairie-niort.fr](mailto:sylvie.meaille@mairie-niort.fr)  
Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)

## *Quels projets les signataires envisagent-ils de partager ?*

### *Quelques réponses :*

#### La Ville de Niort

La Ville de Niort souhaite faciliter les initiatives et la coopération entre les signataires. Elle pourra mettre à disposition des partenaires les outils qu'elle utilise elle-même pour évaluer les actions menées dans le cadre de son Agenda 21.

Elle souhaite également faire profiter de son expérience dans des domaines aussi variés que la gestion responsable des espaces verts, la préservation de la biodiversité, la participation citoyenne ou interne, les enjeux de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les achats responsables...

#### La Communauté d'Agglomération de Niort

Inscrit au cœur de son projet de territoire, le développement durable représente pour la CAN un enjeu transversal majeur : apportant à la fois un regard nouveau sur les politiques publiques communautaires, il induit surtout d'imaginer des modes de gouvernance inédits dans la conduite de l'action locale, associant le plus grand nombre d'acteurs. Le développement de partenariats, la recherche de synergie et de cohérence, le partage d'expériences et de bonnes pratiques,... sont autant de prérogatives pour la CAN et son action sur le territoire. En s'engageant aux côtés des partenaires pour le développement durable à Niort, la CAN souhaite renforcer les compétences qui lui ont été transférées (collecte des déchets, transports et déplacements,...), afin qu'elles répondent toujours mieux aux attentes des citoyens et au développement durable du territoire.

#### L'État

Suite à la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics au regard du développement durable, la préfecture des Deux-Sèvres ainsi que l'ensemble de ses directions départementales interministérielles (DDI) ont mis en œuvre un certain nombre de mesures.

La Direction départementale des Territoires a mis en place son Plan Administration Exemplaire (PAE) qui comprend :

- le Plan de déplacement (déplacements professionnels et domicile-travail),
- le bilan carbone (bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre)
- et le Plan de Prévention des Risques Routiers Interne.

L'objectif de la préfecture est de généraliser la méthode utilisée et le plan d'actions à l'ensemble de ses DDI. Outre la politique des achats courants respectueuse de l'environnement et des mesures d'éco-responsabilités, ce plan permet d'assurer la responsabilité sociale de l'Etat (achats éthiques, emploi de travailleurs handicapés, en insertion, formation du personnel,...). Certaines actions pourraient être partagées :

- formation à l'éco-conduite

- charte de l'éco-agent
- actions de sensibilisation, communication sous forme de forum
- manifestation spécifique autour du vélo
- action de communication sur les transports collectifs (la mise à disposition de tickets de bus aux agents, par exemple, a permis d'augmenter le nombre d'agents utilisant les transports collectifs)
- déploiement de la visioconférence sur le territoire

L'objectif de la préfecture de département est d'utiliser ce PAE comme outil d'exemple, de référence afin d'en mettre en place dans les autres DDI. La méthode utilisée pourrait également être partagée de façon élargie.

Dans le cadre de la mise en place d'une démarche de développement durable, l'État peut apporter un appui méthodologique et favoriser la mise en place de la concertation.

## Le Centre hospitalier de Niort

Depuis quelques années déjà, le Centre hospitalier se veut soucieux d'une démarche de développement durable. Il est passé à la vitesse supérieure l'année dernière en mettant en place deux outils : le bilan carbone et l'Agenda 21.

Pour l'Agenda 21, sept thèmes ont été retenus : l'aménagement durable ; l'éco-responsabilité ; le bien-être au travail ; les responsabilités économiques ; soins et santé ; solidarité génération et territoires ; association des personnels à la vie de l'établissement et des services. Des groupes de travail se sont réunis régulièrement depuis le début de l'année afin de réfléchir sur ces thèmes et de réaliser des diagnostics. 150 propositions ont émergé. L'établissement étudie actuellement leur faisabilité.

## La CCI Deux-Sèvres

La CCI Deux-Sèvres est aux côtés des entreprises dans les trois grands piliers du développement durable (performance économique, respect de l'environnement, responsabilité sociétale) de leur création, pendant leur développement et jusqu'à leur transmission. Cette démarche s'illustre notamment par un module qui permet aux créateurs repreneurs d'apprendre à intégrer le développement durable dans la gestion quotidienne de leur future entreprise et ainsi d'acquérir de bons réflexes.

Elle s'engage également auprès des entreprises sur de nombreuses actions environnementales, notamment avec l'animation de la Bourse des déchets. Le succès de cette action repose d'ailleurs sur une collaboration permanente avec les autres acteurs locaux (conseil général, syndicats de collecte de déchets...)

Elle pilote aussi le programme régional « Entrepreneurs du développement durable » des CCI du Poitou-Charentes qui a pour objectif de sensibiliser et d'accompagner par des cycles projets les entreprises dans toutes leurs démarches dans le respect du développement durable (ex : maintenance durable, éco-conception, management éthique...)

Par ailleurs, la CCI Deux-Sèvres s'emploie à faire vivre une vision durable de l'aménagement du territoire. La plateforme multimodale Niort Terminal s'inscrit dans cet objectif qui implique pour la CCI un travail d'animation du réseau d'acteurs locaux. Sont tout particulièrement mobilisés la CAN ainsi que les communautés de communes Arc en Sèvre et Plaine de Courance qui forment, avec la CCI Deux-Sèvres, un syndicat mixte depuis 2009. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la plateforme permet de limiter les émissions de CO2 par le biais du ferroutage. D'un point de vue économique et sociétal, Niort Terminal permettra d'apporter des solutions aux entreprises en vue d'améliorer leur compétitivité et ainsi de créer une activité au niveau local porteuse de nouvelles richesses.

## ECE – Groupe Zodiac Aerospace

Conscient de l'importance majeure de ses enjeux environnementaux, ECE affirme sa volonté de promouvoir le respect de l'environnement et donc une politique de développement durable. L'obtention il y a plus de quatre ans de la certification Iso 14001 a démontré son engagement dans la mise en œuvre d'un Système de management environnemental dynamique.

Les principaux objectifs de notre programme de management environnemental sont :

- améliorer la gestion de nos déchets
- limiter nos impacts sur l'environnement
- améliorer la gestion de nos produits chimiques
- maintenir et améliorer de manière continue notre système de management environnemental.

Dans le cadre de notre engagement pour le développement durable à Niort et au sein de l'agglomération, nous nous proposons :

- de partager notre expérience en termes de valorisation des déchets
- de participer aux projets de covoiturage (personnel-entreprises) qui pourraient être mis en oeuvre
- de partager les résultats de nos études concernant la production d'énergie (chauffage bois, pompes à chaleur etc.)

## Ei2s

Ei2s est une association d'entreprises engagées dans la responsabilité sociétale et le développement durable. Elle anime, en partenariat avec la région Poitou-Charentes et la CCI Deux-Sèvres, des groupes de réflexion de chefs d'entreprises autour de projets collectifs et innovants. L'un de ces groupes de travail s'intéresse aux enjeux mondiaux liés aux catastrophes naturelles et technologiques.

EI2S propose au bassin niortais de développer les éco-industries en ce sens avec pour objectifs de favoriser son développement, d'apporter des solutions concrètes et innovantes et de faire de son territoire une zone européenne qui répond aux urgences liées aux catastrophes naturelles.

## ERDF GrDF

ERDF - Électricité Réseau Distribution France, et GrDF sont certifiés ISO 14001 et s'investissent dans la réduction de leur impact carbone et environnemental notamment à travers la limitation des consommations énergétiques de ses bâtiments, la limitation des déplacements, la réduction des kilomètres parcourus (en favorisant les visio conférences) et le tri des différents types de déchets (banals et dangereux)

Sur le volet social, ERDF accompagne différents projets et notamment des "chantiers loisirs" en collaboration avec les centres socio-culturels (Clou Bouchet, CSC Grand Nord,...). Ces différentes actions peuvent être partagées avec les acteurs niortais.

- Chantiers bas carbone : dans le cadre de ses chantiers 2011 sur Niort, ERDF va réaliser un chantier avec utilisation de matériaux extraits sur place (à la place de matériaux "neufs") et à la suite de ce chantier un bilan carbone pour mesurer l'apport de cette nouvelle technique sur la réduction des gaz à effet de serre. Ce chantier sera réalisé en collaboration avec l'entreprise ETDE.
- Biodiversité avec le GODS : ERDF et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) se sont rapprochés pour travailler sur l'impact des lignes électriques sur

l'avifaune. L'objectif : mettre en oeuvre ensemble des actions innovantes visant à diminuer l'impact de nos ligne (actions prévues en 2011/2012).

- Transformateurs à huile végétale : ERDF et VALAGRO ont développé un procédé d'utilisation d'huile d'origine végétale (non alimentaire) dans les postes de transformation pour remplacer l'huile minérale. Une expérimentation est en cours sur Niort. Ces transformateurs pourront être proposés aux entreprises disposant d'un poste de transformation propre.

Dans le cadre du RSE, sur le volet social, GrDF accompagne différents projets à vocation sociale en partenariat avec les acteurs locaux notamment le "jardins partagés du Clou Bouchet".

## Le Groupe La Poste

- Ce qui a été fait et qui peut être partagé :
  - réalisation de l'annuaire régional des EA (entreprises adaptées) et des ESAT (établissements et services d'aide par le travail) pour inciter les entreprises privées et publiques à effectuer des achats responsables auprès d'entreprises locales et protégées.
  - création d'une plaquette « Mémento régional handicap » diffusée à tous les postiers avec le journal interne d'avril
- Ce qui a été fait par La Poste et qui peut être reconduit par d'autres acteurs :
  - la journée régionale des achats responsables incitant les entreprises privées à effectuer des achats auprès des EA et ESAT
  - tous les facteurs et les commerciaux de La Poste ont été formés à l'éco-conduite
  - les facteurs portent des vêtements en coton équitable
- Ce qui va être fait et qui intègre (ou peut intégrer) d'autres acteurs locaux :
  - La Poste effectue un suivi des modes de déplacement des postiers sur la CAN et travaille à l'élaboration de son plan de déplacement d'entreprise.
  - participation à un groupe de travail sur le handicap psychique mis en place par la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

## La MAAF

Dans le cadre de sa démarche de développement durable MAAF Assurances souhaite partager avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux un plan de déplacements inter-entreprises afin de faciliter une mobilité pour ses salariés, plus respectueuse de l'environnement.

## La MAIF

La MAIF souhaite partager dans un premier temps son projet de plan de déplacements d'entreprise avec les partenaires locaux. Elle a déjà initié des échanges avec la CAN sur ce sujet et souhaite être associée à une dynamique de territoire, travailler avec les collectivités territoriales, voire également avec d'autres mutuelles ou entreprises voisines géographiquement.

La MAIF relaiera également en interne les initiatives qui seront prises par d'autres partenaires sur ce volet. Elle a par exemple prévu de communiquer auprès de ses acteurs internes Niortais et CAN sur le nouveau réseau des TAN afin de les inciter à utiliser ce

nouveau réseau de transport. Et elle souhaiterait travailler avec la Ville sur la définition d'itinéraires vélo de référence, des « itinéraires malin », c'est à dire de qualité, sécurisé, empruntant le plus de pistes cyclables possible, afin d'encourager ses salariés à utiliser le vélo.

## Le SDIS 79

Le SDIS 79 s'est depuis de nombreuses années investi dans le développement durable. Les projets partagés ne sont pas encore très bien définis puisqu'ils sont liés aussi aux attentes et besoins des partenaires signataires de l'acte d'engagement.

Cependant, le SDIS souhaite partager et travailler avec les autres acteurs locaux sur les thématiques suivantes : les économies d'énergie dans les bâtiments, la gestion de l'eau, l'éco conduite (responsabilité et sécurité) et la préservation de l'environnement lors de ses interventions (feux, traitement des pollutions....)

La mise en place concrète de ces thématiques est variée. Voici quelques exemples où des échanges de bonnes pratiques, des conseils ou études peuvent améliorer nos démarches en faveur du développement durable :

- critère environnemental important lors des appels d'offre pour les constructions de bâtiments (nouvelles casernes)
- utilisation d'eau en circuit fermé lors des manoeuvres incendie
- tests de boîtes automatiques sur les véhicules
- laisser brûler les feux de pailiers afin de ne pas polluer par les eaux de ruissellement....

## Smacl Assurances

Dans le cadre de sa certification ISO 14001, Smacl Assurances focalise son investissement environnemental sur la réduction de son impact carbone et sur la diminution de sa production de déchets ainsi que l'optimisation de leur collecte. Dans ces deux domaines majeurs, elle peut partager son expérience avec les autres acteurs du bassin niortais.

- L'impact carbone de Smacl Assurances :

outre un plan de maîtrise de sa consommation énergétique (chauffage, climatisation, éclairage, etc.), la mutuelle prépare une action auprès de ses 650 salariés en vue d'une rationalisation énergétique de leurs déplacements liés au travail (covoiturage, articulation avec le plan de transport en commun de l'agglomération, etc.).

- La gestion des déchets de Smacl Assurances :

la mutuelle fait de gros efforts en matière de tri et de collecte sélective (papier, cartouches d'encre, D3E, piles etc.), en ayant recours à de multiples prestataires extérieurs spécialisés et agréés. Elle souhaite aller plus loin, en relation avec d'autres entreprises et avec la Ville, pour améliorer ses performances dans ce domaine, afin d'optimiser ses recours aux différentes filières de recyclage, dans une perspective de simplification et de réduction des coûts.